

DÉPARTEMENT  
DE L'ESSONNE  
Arrondissement de  
Palaiseau  
Canton d'Arpajon

N°	2022	057	16
----	------	-----	----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY**

<b>DATE DE CONVOCACTION</b> 18 novembre 2022	L'an deux mille vingt-deux, le 24 novembre à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 18 novembre 2022	<b>Étaient présents :</b> M. LEHMANN, M. BRÉHIER, MME ROCH, MME MILLER, M. FROGER et MME BESANÇON Maires adjoints, M. DELAHAIE, M. LEDUC, M. MONROIG, MME RAFOUJALT, M. SIPA, M. GOUSSEFF, MME CHARREAU, MME MERTZ, MME MARY, MME NOËL, MME BALRADJE, M. FRIMON-RICHARD et M. JACQUIN formant la majorité des membres en exercice.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	
EN EXERCICE : 27	<b>Absents représentés :</b> MME DELAVOIX par MME RAFOUJALT, MME BOURDAIS par M. BREHIER, M. PICARD par M. MATT, M. LAURENT par MME ROCH et M. LANOË par MME BALRADJE
PRÉSENTS : 20	<b>Absents :</b> M. BETTI et MME TISSOT
VOTANTS : 25	MME BESANÇON a été élue secrétaire de séance.

**RAPPORT ANNUEL SUR L'ACTIVITÉ DE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION – ANNÉE 2021**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.5211-39), le Président de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération transmet, chaque année, le rapport retraçant l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunal accompagné du compte administratif aux maires de chaque commune membre.

**Le Conseil Municipal,**

VU l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la présentation faite lors de la commission des finances et des affaires administratives le 16 novembre 2022

**CONSIDÉRANT** que ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal,

**PREND ACTE** de la présentation du rapport d'activité de Cœur d'Essonne Agglomération pour l'année 2021.

**Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.**

Certifié exécutoire compte  
tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le :  
et/de la publication le :  
Le Maire



Pour extrait conforme,  
Le Maire d'EGLY

MATT Édouard

